

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉRO 344-2024 MODIFICATION ZONAGE**  
**(Gendron\_Maheu)**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 344-2024 Modification zonage (Gendron\_Maheu);

AVIS est par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal lors de sa séance du 4 mars 2024 a déposé le projet de règlement 344-2024 modification zonage (secteurs rue Gendron et rue Maheu);

QUE zone Re-203 sera modifiée, afin d'autoriser la construction de bâtiment résidentiel en rangée et jumelé ainsi que d'autoriser les projets intégrés;

La zone Re-209 sera modifiée, afin d'autoriser la construction de bâtiment résidentiel en rangée;

La zone Re-205 sera modifiée, afin d'autoriser la construction de bâtiment résidentiel en rangée;

La zone Re-211 sera modifiée, afin d'autoriser la construction de bâtiment résidentiel multifamiliale ainsi que d'autoriser les projets intégrés;

QUE ce tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 26 mars 2024 à compter de 18 h 30**, dans la salle du conseil située au 220, rue Principale Est, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1);

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ces projets contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal sur rendez-vous au [cookshire-eaton@hsfqc.ca](mailto:cookshire-eaton@hsfqc.ca).

Donné à Cookshire-Eaton, ce 11 mars 2024.

Le directeur général et greffier

Martin Tremblay